

# Commentaire – Projet de loi 96 et la défense du bien-être et des droits des travailleurs et travailleuses (im)migrants et précaires

Membres de l'Institut universitaire SHERPA,  
Groupe de travail sur les travailleurs (im)migrants:

**Sonia Ben Soltane**, PhD<sup>1</sup>; **Marie-Jeanne Blain**, PhD<sup>2</sup>; **Émilie Bouchard**<sup>3</sup>;  
**Lucio Castracani**, PhD; **Daniel Côté**, PhD<sup>4</sup>; **Habib EL-Hage**, PhD<sup>5</sup>; **Jill Hanley**, PhD<sup>6</sup>;  
**Mostafa Henaway**<sup>7</sup>; **Rabih Jamil**<sup>8</sup>; **Jacques Rhéaume**, PhD<sup>9</sup>; **Manuel Salamanca  
Cardona**, PhD<sup>10</sup>; **Cheolki Yoon**, PhD<sup>8</sup>

<sup>1</sup>École de service social, UOttawa; <sup>2</sup>École de travail social, UMontréal; <sup>3</sup>Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI); <sup>4</sup>Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail (IRSST); <sup>5</sup>Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants (IRIPI); <sup>6</sup>École de travail social, UMcGill; <sup>7</sup>Géographie, UConcordia; <sup>8</sup>Sociologie, UMontréal; <sup>9</sup>Communication sociale et publique, UQAM; <sup>10</sup>Sociologie, UQAM

## Commentaire – Projet de loi 96 et la défense du bien-être et des droits des travailleurs et travailleuses (im)migrants<sup>1</sup> et précaires

Nous saluons l'objectif du Projet de loi 96 de souligner le français comme langue commune et de renforcer l'accès à la francisation pour tous les résidents du Québec. Pour les travailleurs précaires, un accès plus facile à la francisation (ex. éligibilité, horaire ajusté, disponibilité géographique, soutien financier, soutien à la garde des enfants) serait bienvenu. Par contre, nous considérons que d'autres aspects du PL 96 – spécifiquement **l'interdiction pour les employés du secteur public de communiquer dans des langues autres que le français avec des personnes qui sont au Québec depuis plus de 6 mois – représentent une entrave sérieuse aux droits sociaux et risquent d'appuyer des situations d'exploitation, dangereuses et injustes dans le domaine du travail.**

Selon nous, il est essentiel que les travailleurs – et particulièrement les travailleurs (im)migrants et précaires – **puissent communiquer avec Emploi-Québec et la CNESST dans d'autres langues que le français lorsque cela est nécessaire, afin d'assurer l'accès à l'information (sur la recherche d'emploi, les Normes de travail et la Santé et la sécurité au travail) et des services efficaces.** Il existe plusieurs preuves scientifiques qui attestent de l'impact des barrières de langue ou des difficultés à communiquer avec les représentants de la fonction publique ou les professionnels d'aide sur le respect des droits de travail, le processus thérapeutique, le jugement clinique et la relation de service en général. En amont, il nous semble primordial que la communication des risques du métier et leur prévention, de même que les informations relatives au droit du travail, soit transmises dans une langue maîtrisée ou connue afin d'éviter le plus possible le risque d'un arrêt de travail à cause d'un accident ou d'une maladie professionnelle, et la chronicisation de cette dernière.

L'accès aux services gouvernementaux qui promeuvent le bien-être et les droits des travailleurs représente un besoin vital dans un contexte d'expansion du travail atypique, de l'accentuation des conditions de travail précaires et de l'émergence de l'économie de plateforme (Frozzini & Law, 2017; Boucher & Noiseux, 2018; Charron, 2019; Jamil & Noiseux, 2018). Il est à noter que les travailleurs (im)migrants, racisés et issus de minorités ethniques sont surreprésentés dans les secteurs de travail les plus précaires (CNT, 2013; DRSP, 2016; Fong, 2018; Hanley, Larios & Koo, 2017; Prudhomme et al., 2015; Salamanca Cardona, 2018; Vergara et Lussier, 2021), secteurs qui sont parfois la principale porte d'entrée au marché de travail accessible à certaines catégories de travailleurs (Choudry & Henaway, 2012, 2014). En plus, la pandémie nous démontre que le travail précaire des travailleurs et travailleuses (im)migrants les expose à des risques potentiellement fatals de santé et sécurité au travail (Côté, Dubé & Frozzini, 2020, 2021; Tremblay, 2020). Par ailleurs, selon une étude de la Direction régionale de santé publique de Montréal à partir des données de la CNESST, 14% de la main d'oeuvre d'agences de placement au Québec est victime de lésion professionnelle dans une année et plus de 1 sur 3 parmi ceux ayant moins de 25 ans (Vergara et Lussier 2021). Personne ne doit être exclu des services offerts par la CNESST ou Emploi-Québec.

### **Domaines de services publics concernés:**

---

<sup>1</sup> Cette graphie permet de désigner autant les immigrants reçus que les migrants temporaires qui sont accueillis annuellement à partir des différents programmes de travailleurs étrangers temporaires.

Outre les exclusions ou limitations législatives et sociales vécues par certains travailleurs (im)migrants (Gravel, Rhéaume et, Legendre 2012a; 2013; Côté et al., 2015; Gravel, 2019), la recherche québécoise (comme ailleurs dans le monde) a bien documenté l'impact négatif des barrières linguistiques dans des domaines aussi essentiels que :

- L'orientation professionnelle et l'intégration sur le marché du travail (Services Québec) (Blain et coll., 2018; Gagnon & Dion, 2018; St-Laurent & El-Geledi, 2011)
- La capacité de se protéger des accidents ou lésions de travail (CNESST) (Gravel, Lippel et al., 2017; Gravel, Rhéaume et, Legendre, 2011)
- La possibilité de se faire indemniser en cas d'accident ou de lésion ou d'être bien soutenu dans sa réadaptation (CNESST) (Côté, 2014; Gravel, Dubé et al., 2017; Gravel, Rhéaume et Legendre, 2012b; Hanley et al., 2014)
- Connaître et défendre ses droits de travail (CNESST) (Hanley et coll., 2018; Lippel & Thébaud-Mony, 2021)

### **Conséquences de l'interdiction de parler des langues autre que le français:**

Le Projet de loi 96, dans sa forme actuelle, risque d'empêcher les travailleurs précaires qui ne maîtrisent pas suffisamment le français d'accéder aux services essentiels à leur bien-être. Par exemple, dans des situations où un (im)migrant est au Québec depuis plus que 6 mois mais ne maîtrise pas le français :

- Les conseillers Emploi-Québec ne pourraient pas expliquer en anglais à un demandeur d'asile anglophone comment utiliser leurs outils de recherche d'emploi. Sans orientation sur le marché du travail, il risque de passer plus longtemps sur l'aide sociale.
- Les inspecteurs CNESST ne pourront pas avoir recours à des interprètes lors de leurs enquêtes dans les milieux de travail problématiques. En raison de barrières linguistiques, les inspecteurs risquent d'être incapables de recueillir les témoignages des travailleurs et ainsi ne pas être en mesure d'identifier une situation de vol de salaire ou des conditions de travail dangereuses.
- Lors d'une lésion professionnelle, en présence de barrières linguistiques, les erreurs médicales peuvent être plus fréquentes ou des diagnostics imprécis, ce qui altère sérieusement la capacité à apporter des soins appropriés (Côté *et al.*, 2017; Gravel *et al.*, 2010). Cet enjeu communicationnel devient très clairement un enjeu d'éthique médicale, relationnelle et professionnelle, en plus de constituer un facteur, depuis longtemps reconnu en santé publique, de disparités et d'inégalités socioéconomiques (Bernier, 2021).
- La CNESST ne pourrait pas distribuer des fiches d'information sur les Normes du travail dans la langue maternelle des travailleurs agricoles qui sont au Québec plus que 6 mois, ni répondre à leurs questions téléphoniques dans une langue autre que le français, alors que c'est ce que recommande actuellement cet organisme (CNESST, 2020). Si une situation d'exploitation existe, les travailleurs n'auraient pas moyen d'avoir de l'information sur leurs droits de la part de la fonction publique.

**Pour toutes ces raisons, nous recommandons  
le retrait des articles 6, 7 et 15 du Projet de loi 96.**

Ceci aurait pour effet d'enlever l'ensemble des dispositions concernant l'interdiction de communiquer avec les individus dans des langues autres que le français et de revenir au statu quo où **les fonctionnaires peuvent utiliser leur jugement professionnel afin de trouver la meilleure façon de servir les membres du public** dans le but de respecter leurs droits et de préserver leur dignité. Nous croyons que cette approche, **maillé avec les efforts de rendre la francisation le plus accessible possible,**

aura comme effet de mieux protéger le bien-être et les droits des travailleurs (im)migrants précaires, tout en augmentant leur sens d'inclusion et d'appartenance au Québec.

## Groupe de travail sur les travailleurs (im)migrants de l'IU SHERPA

L'Institut universitaire SHERPA est une infrastructure de recherche financée par les Fonds de recherche du Québec Société et Culture (FRQSC) et par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Les activités de recherche et de mobilisation des connaissances qui y sont menées conjuguent les savoirs du milieu de pratique et du milieu universitaire et ont comme finalité l'avancement des connaissances et le développement de meilleures pratiques en matière d'intervention de première ligne en contexte de pluriethnicité et d'immigration.

Son *Groupe de travail sur les travailleurs et travailleuses (im)migrants* regroupe des membres SHERPA engagés dans la recherche sur cet enjeu ainsi que des partenaires publiques et communautaires qui ont des mandats de pratique dans le même domaine. Le mandat de ce Groupe est de partager les connaissances entre les différents acteurs afin d'orienter la recherche, d'améliorer les pratiques et d'influencer les politiques dans le but d'améliorer l'accès et les conditions de travail des travailleurs et travailleuses (im)migrants. Reconnaisant la précarité et la discrimination qui caractérisent trop souvent les expériences de ces travailleurs, notre Groupe intervient avec une perspective de déterminants sociaux de la santé et de droits sociaux et humains.

## Bibliographie

- Bernier, N. F. (2021). Réduire les vulnérabilités et les inégalités sociales : tous ensemble pour la santé et le bien-être. Institut national de santé publique du Québec, Direction de la valorisation scientifique et qualité.  
<https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2781-reduire-vulnerabilite-inegalites-sociales.pdf>
- Blain, Marie-Jeanne et coll. (2018). Synthèse du rapport de recherche : « Portrait de l'intégration professionnelle des personnes immigrantes au Québec : expériences et points de vue croisés sur les obstacles systémiques, les éléments facilitants et les ressources », 1er déc. 2018. INRS-UCS et Comité consultatif Personnes immigrantes (CCPI).<http://ccpi-quebec.ca/publications/>
- Boucher, M. P., & Noisieux, Y. (2018). Austérité, flexibilité et précarité au Québec: la fuite en avant. *Labour/Le Travail*, 119-157.
- Charron, C. (2019). « Tout emploi, quel qu'il soit » : l'injonction à l'emploi pour les prestataires d'aide sociale au Québec, 1990-2005. *Reflets*, 25 (1), 30–50. <https://doi.org/10.7202/1064666ar>
- Choudry, A., & Henaway, M. (2012). Agents of Misfortune: Contextualizing Migrant and Immigrant workers' Struggles Against Temporary Labor Recruitment Agencies. *Labour, Capital and Society* 45 (1), 36-65.
- Choudry, A., & Henaway, M. (2014). Temporary Agency Worker Organizing in an Era of Contingent Employment. *Global Labour Journal*: Vol. 5, Iss. 1, 1-22.
- Commission des Normes du Travail. (2013). *Agences de placement de personnel: profil de leurs salariés les plus à risque d'infractions à la Loi sur les normes du travail*. Québec: Commission des normes du travail.
- Côté, D. (2014). « La réadaptation au travail des personnes issues de l'immigration et des minorités ethnoculturelles : défis, perspectives et pistes de recherche ». *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, 16(2).  
<http://pistes.revues.org/3633>
- Côté, D., Gravel, S., Dubé, J., Gratton, D., & White, B. (2017). Relations interculturelles : comprendre le processus de réadaptation et de retour au travail. Rapport R-967, collection Études et recherches. Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST).
- Côté, D., Dubé, J., & Frozzini, J. (2021). Précarité du travail et inégalités sociales de santé: Quelles leçons à tirer de la pandémie de COVID-19. Dans White et B.W. et Arsenault, M. (dir.), *L'interculturel en temps de pandémie* (p. 26–31). Montréal : LABRRI, Université de Montréal.
- Côté, D., Dubé, J., & Frozzini, J. (2020). Précarité et inégalités sociales de santé au travail à l'ère de la COVID-19. *Nouveaux Cahiers du socialisme*,  
<https://id.erudit.org/iderudit/94058ac>

- Côté, D., Gratton, D., Gravel, S., & Dubé, J. (2015). Les enjeux de la santé-sécurité du travail et les conditions de l'inclusion. *Vie économique*, 7(1).
- CNESST. (2020). *Liste de vérifications quotidiennes - Secteur de l'agriculture - COVID-19*. Disponible au: <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/organisation/documentation/formulaires-publications/liste-covid-19-agriculture>
- Direction régionale de la santé publique, Montréal (DRSP). (2016). *Les travailleurs invisibles: les risques pour la santé des travailleurs des agences de location de personnel: rapport du directeur de santé publique de Montréal 2016*. Montréal: CIUSSS: Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, DRSP.
- Fong, F. (2018). Le travail précaire au Canada: qui sont les personnes réellement à risque? Comptes professionnels agréés Canada.
- Frozzini, J., & Law, A. (2017). *Immigrant and Migrant Workers Organizing in Canada and the United States: Casework and Campaigns in a Neoliberal Era*. Lexington Books.
- Gagnon, Charles et Jennifer Dion (2018) La francisation et l'intégration professionnelle des personnes immigrantes. Conseil supérieur de la langue française. <https://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf342/f342.pdf>
- Gravel, S. (2019). Les rouages politique, administratif et scientifique de la santé et de la sécurité qui génèrent des inégalités de santé chez des travailleurs vulnérables. *Revue d'Épidémiologie et de Santé Publique*, 67, S63-S64.
- Gravel, S., Dubé, J., Côté, D., White, B., & Gratton, D. (2017). Le retour au travail des immigrants victimes de lésions professionnelles : les embûches de la rencontre interculturelle et la précarité du lien d'emploi. *Alterstice*, 7(1), 21-38. Retrieved from [https://www.journal.psy.ulaval.ca/ojs/index.php/ARIRI/article/view/Gravel\\_Alterstice7%281%29](https://www.journal.psy.ulaval.ca/ojs/index.php/ARIRI/article/view/Gravel_Alterstice7%281%29)
- Gravel, S., Lippel, K., Vergara, D., Dubé, J., Ducharme, J.-F., & Legendre, G. (2017). Adapter les mesures préventives de santé et de sécurité pour les travailleurs qui cumulent des précarités: les obligations d'équité. *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*(19-2).
- Gravel, S., Dubé, J., Côté, D., White, B., & Gratton, D. (2017). Le retour au travail des immigrants victimes de lésions professionnelles : les embûches de la rencontre interculturelle et la précarité du lien d'emploi. *Alterstice*, 7(1), 21-38.
- Gravel, S., Rhéaume, J., Legendre, G. (2013). "Occupational Health and Safety in Small Businesses in Urban Areas: the Non-participation of Immigrant Workers ". Policy and Practice in Health and Safety, Issue 1, (11): 19-29. Co-rédaction.
- Gravel, S., Rhéaume, J., Legendre, G. (2012a). « Faible participation des travailleurs immigrants aux mesures de santé et de sécurité au travail dans les petites entreprises ». *Alterstice — Revue Internationale de la Recherche Interculturelle*, 2(2) : 63-78.
- Gravel, S., Rhéaume, J., Legendre, G. (2012b). « Les inégalités sociales des travailleurs immigrants au Québec victimes de lésions professionnelles ». *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 28(2) : 57-80.
- Gravel, S.; Rhéaume, J.; Legendre, G. (2011) « Strategies to develop and maintain occupational health and safety measures in small businesses employing immigrant workers in metropolitan Montreal », *International Journal of Workplace Health Management*. Vol. 4, No. 2, pp.164-178.
- Hanley, J., Gravel, S., Lippel, K., & Koo, J.-H. (2014). Pathways to Healthcare for Migrant Workers: How Can Health Entitlement Influence Occupational Health Trajectories? *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*(16-2).
- Hanley, J., Larios, L and J-H Koo. (2017). Does Canada "Care" about Migrant Caregivers?: Implications under the Reformed Caregiver Program. *Canadian Ethnic Studies* 49(2):121-139.
- Hanley, \*Salamanca Cardona, \*Larios, \*Henaway, \*Dwaikat Shaer, \*Ben Soltane, Eid. (2018). Transportation and Temp Agency Work: Risks and Opportunities for Migrant Workers. *Cahiers du géographie québécois* 62(177):1-14.
- Jamil, R., & Noiseux, Y. (2018). Shake that moneymaker: insights from Montreal's Uber drivers. *Revue Interventions économiques*. Papers in Political Economy, (60).
- Lippel, K., & Thébaud-Mony, A. (2021). Precarious Employment and the Regulation of Occupational Health and Safety: Prevention, Compensation and Return to Work. In P. Sheldon, S. Gregson, R. D. Landsbury, & K. Sanders (Eds.), *The Regulation and Management of Workplace Health and Safety* (pp. 80-99). Routledge
- Prudhomme, P., Busque, M.-A., Duguay, P., & Côté, D. (2015). *Travailleurs immigrants et SST au Québec - État des connaissances statistiques et recension des sources de données*. Retrieved from <http://www.irsst.qc.ca/media/documents/PubIRSST/R-890.pdf?v=2018-03-15>

- Salamanca Cardona, M. (2018). Les agences de placement à Montréal et le travail migrant: une composante du racisme systémique au Québec? *Sociologie et sociétés*, 50(2), <https://id.erudit.org/iderudit/1066813ar>
- St-Laurent, Nathalie et Shaha El-Geledi (2011) L'Intégration linguistique et professionnelle des immigrants non francophones à Montréal. Conseil supérieur de la langue française.  
<https://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf315/f315.pdf>
- Tremblay D.-G. (2020) Le télétravail et le cotravail (coworking): enjeux socioterritoriaux dans la foulée de la pandémie de COVID-19. ARUC sur la gestion des âges et des temps sociaux. Note de recherche no 2020-2. [https://spip.teluq.ca/aruc/IMG/pdf/note\\_rech\\_aruc\\_2020-2\\_\\_covid\\_\\_ot.pdf](https://spip.teluq.ca/aruc/IMG/pdf/note_rech_aruc_2020-2__covid__ot.pdf)
- Vergara D. et Lussier M. (2021) Les agences de placement de personnel et les risques à la santé pour leurs travailleurs. DRSP du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.  
[https://www.santeautravail.qc.ca/documents/20551/1525654/8824859\\_doc-wzj1Q.pdf](https://www.santeautravail.qc.ca/documents/20551/1525654/8824859_doc-wzj1Q.pdf)